



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II AUX MEMBRES DE L'OFFICE CHRÉTIEN DES HANDICAPÉS

Samedi 13 novembre 2004

Chers Amis de l'Office chrétien des Handicapés,

1. Je suis heureux de vous accueillir, vous qui êtes venus avec votre fondatrice, Marie-Hélène Mathieu, à l'occasion du pèlerinage que vous effectuez pour le quarantième anniversaire de votre association. Avec vous je veux rendre grâce pour l'action que vous menez auprès des personnes handicapées et de leurs familles, montrant la valeur incomparable de toute vie.

Par l'attention aux personnes qui souffrent d'un handicap, vous rappelez à nos contemporains que la personne ne se réduit pas à ses aptitudes et à sa place dans la vie économique, mais qu'elle est une créature de Dieu, aimée par Lui pour elle-même et non pour ce qu'elle fait.

Ma prière affectueuse rejoint aussi les parents et tous ceux qui acceptent d'accueillir une personne handicapée. Je sais les sacrifices que cela suppose, mais aussi les joies qu'il y a à voir le ravissement sur le visage d'une personne handicapée et l'affection qu'elle porte à ceux qui prennent soin d'elle.

2. Votre action est à la fois un service et une véritable mission pour la promotion de la personne humaine et pour la défense de sa dignité, comme le montre le thème de votre pèlerinage, *Tu nous as choisis pour servir en ta présence*. Vous accomplissez au cœur de l'Église le service insigne de la charité, de la tendresse et de la compassion auprès des handicapés et de leurs familles, qui «ont revêtu le visage du Christ», comme le dit saint Grégoire de Nysse de tous les pauvres (cf. *De l'amour des pauvres*).

Vous êtes un des signes de la solidarité de toute la communauté chrétienne à l'égard de ceux qui sont blessés dans leur corps et dans leur esprit, rappelant que le Christ est venu pour donner la

vie en abondance à tout homme et pour nous révéler que le salut s'adresse à tous, comme il l'a annoncé à la synagogue de Nazareth (cf. *Lc* 4, 14-21). Le Concile Vatican II l'a opportunément souligné, «l'esprit de pauvreté et de charité est, en effet, la gloire et le signe de l'Église du Christ» (*Gaudium et spes*, n. 88).

3. Votre présence m'invite à appeler une nouvelle fois de manière pressante tous les hommes de bonne volonté, en particulier ceux qui ont une fonction gouvernementale et législative, à un sursaut de conscience et d'humanité, pour que soit protégée toute vie humaine, notamment celle des plus faibles, des plus petits et des plus pauvres, et pour que cessent toutes les actions visant à éliminer les enfants conçus et non encore nés, qui sont sans défense, l'homme se faisant ainsi le maître de la vie. Bafouer les petits c'est en quelque sorte bafouer notre propre humanité, car il y a entre nous tous une même fraternité et une même solidarité.

En demandant à Notre-Dame de Lourdes de vous soutenir dans votre mission, je vous accorde ainsi qu'à tous les membres de l'*Office chrétien des Handicapés*, aux familles et à tous ceux qui s'associent à votre action, une affectueuse Bénédiction apostolique.